

## Formation des Instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles

L'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles aura pour vocation d'accompagner toutes personnes déficientes visuelles dans la recherche d'une autonomie aussi bien dans ses déplacements que dans sa vie quotidienne. La première session qui s'ouvrira fin 2020 est un évènement qui marquera l'histoire de notre centre de formation.

### OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances médicales utiles à la compréhension du handicap visuel,
- Découvrir les différentes modalités de compensation,
- Comprendre les conséquences psychologiques,
- Comprendre le contexte socio-législatif et réglementaire de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles en France,
- Maîtriser les outils et méthodes pour mener une évaluation de l'autonomie,
- Développer, entraîner les sens compensatoires utiles en orientation et mobilité, en activité dans la vie journalière,
- S'approprier les techniques en orientation et mobilité et en activités dans la vie journalière,
- Adapter les techniques aux spécificités des publics,
- Maîtriser les outils pédagogiques, utiliser les aides techniques.

### PUBLIC VISÉ

- Ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute, infirmière, éducateur spécialisé, orthoptiste, CAEGADV, licence STAPS APA, licence STAPS EM.

### INTERVENANTS

- Médecins spécialistes, orthoptistes, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, instructeurs en locomotion et en autonomie dans la vie journalière.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux et travaux pratiques : conformément au référentiel de formation les travaux pratiques s'appuient sur des simulations et mises en situation de pratique professionnelle réalisées par chaque stagiaire afin d'acquérir la technique professionnelle, d'appréhender le positionnement de l'instructeur et les perceptions de la personne atteinte de déficience visuelle.

## CONTENU

9 unités de formation réparties en deux domaines :

### 1. Connaissances générales sur la personne déficiente visuelle et son environnement

- UE1 : Bases scientifiques,
- UE2 : Compensation du handicap visuel et aspects psychologiques,
- UE3 : Cadre socio-législatif et réglementaire.

### 2. Pratiques professionnelles

- UE4 : Méthodes et outils d'évaluation de l'autonomie,
- UE5 : Développement des habiletés sensorielles,
- UE6 : Techniques et stratégies,
- UE7 : Personnalisation de l'accompagnement,
- UE8 : Utilisation des aides techniques et outils pédagogiques,
- UE9 : Etude de cas.



#### DATES

Septembre 2020 à  
Juin 2021



#### DURÉE

870 heures d'enseignement  
théorique et pratique  
12 semaines de stage



#### LIEU

Paris



#### COÛT

15 500 € net de taxe par  
participant



#### CONTACT

Access Formation  
6 rue Gager-Gabillot  
75015 Paris  
Tél. : 01 44 42 91 95  
[secretariat.formation@  
aveuglesdefrance.org](mailto:secretariat.formation@aveuglesdefrance.org)

Mise à jour des informations  
sur notre site web  
[www.aveuglesdefrance.org](http://www.aveuglesdefrance.org)